

SST - Sauveteur Secouriste du Travail : Formation initiale

Durée : 14.00 heures (2.00 jours)

Public concerné

- Tous public

Pré-requis

- Aucun

Nombre de participants et lieu de la formation

De 4 à 12 maximum - Dans nos locaux à Voisins-Le-Bretonneux en **Formation présentielle**

Cette formation permet à l'employeur de répondre à ses obligations réglementaires en lien avec l'organisation des secours dans son entreprise. La prévention des risques est abordée dans le contenu enseigné.

Objectifs pédagogiques

- Intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident de travail.
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Contenu de la formation

- 1 – LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL
 - Les principaux indicateurs de santé au travail
 - Le rôle de sauveteur secouriste du travail
 - Le cadre juridique de l'intervention du SST
- PROTEGER
 - Formation générale à la prévention des risques
 - Évaluation des risques
- PREVENIR
 - Environnement et dangers supposés
 - Action de prévention ou protection
- EXAMINER
- SECOURIR
 - Action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre
 - Accompagnement jusqu'à l'arrivée des secours
- ALERTER / FAIRE ALERTER
 - Définition du moment et contenu du message d'alerte
 - Définition du messenger et responsable interne à prévenir
 - Mise en place de l'accès pour les secours
- DE FAIRE ALERTER A INFORMER

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur expert en sécurité incendie, qualifié et suivi selon notre processus qualité (Qualiopi).

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Mise à disposition de document et Quiz en ligne

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

Participé à la totalité de la formation et ayant satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives (sinon remise d'une attestation de présence/formation uniquement)

Une attestation de fin de formation est délivrée.

Si réussite à l'examen, délivrance du **Certificat SST délivré au candidat valable 24 mois.**

Le certificat SST donne équivalence au certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Dernière mise à jour du document : 11 juin 2025